



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

Conseil de l'École Bellegarde

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature à un (1) poste à pourvoir au sein du Conseil de l'École Bellegarde (Bellegarde). Ce poste a un mandat d'un (1) an (Élection générale Automne 2023). Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ce poste devrait être assumé par un parent d'élèves de l'École Bellegarde.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le jeudi 9 février 2023** par courriel à election@cefsk.ca et/ou au siège social du Conseil des écoles fransaskoises (201-1440 9^{ème} Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau à **compter du vendredi 3 février 2023**.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Catherine Liffan Colombet au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 22 février 2023 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 2 février 2023,
Abdoulaye Yoh, Directeur adjoint de scrutin.

Critères pour une mise en candidature

Pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12^e année de l'école fransaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12^e année inscrit.e à l'École Bellegarde.